

Servitudes d'utilité publique

Type	Gestionnaire	Description	Acte	N°	Date	Objet
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	L'Ozon : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté Préfectoral	5121	02-12-1968	DUP
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	La Rialle : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté Préfectoral	5121	02-12-1968	DUP
AC3	DREAL Auvergne Rhône-Alpes - Mobilité Aménagement Paysage	Réserve Naturelle Nationale des Ramières du Val de Drôme	Décret	87-819	02-10-1987	DUP
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du champ captant des Pues.	Arrêté Préfectoral	2013295-0010	22-10-2013	DUP
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du captage du puits de la Gare.	Arrêté Préfectoral	2913	12-08-1994	DUP
EL3	DDT de la Drôme - SEFEN Police de l'eau	Servitude de marchepied le long des cours d'eau domaniaux	Décret		27-07-1957	DUP
I1b	Société Trapil - Oléoducs de Défense Commune	Oléoduc de Défense Commune (O.D.C.) / MARSEILLE - LANGRES	Décret	6382	04-02-1963	Modification
I3	GRT Gaz Région Rhône Méditerranée	Canalisation GrtGAZ ÉRIDAN de St-Martin-de-Crau à Saint-Avit, servitudes de passage.	Arrêté Interpréfectoral	2014300-0001	27-10-2014	DUP
I3	GRT Gaz Région Rhône Méditerranée	Antenne LIVRON-LE POUZIN-PRIVAS			16-08-1985	DUP
I3	GRT Gaz Région Rhône Méditerranée	Artère FOS SUR MER - TERSANNE			10-03-1988	DUP
I4	RTE - Centre Développement Ingénierie	400 kV CHAFFARD (LE)-COULANGE - Aérien	Arrêté Préfectoral	3771	30-06-1982	Approbation
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication 330 Valence - Crest / dérivation de Montoisson	Arrêté Préfectoral	2246	10-04-1981	Institution de servitudes
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication 437 tr.03	Arrêté Préfectoral	3708	08-07-1983	Institution de servitudes
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication ValreasTulette	Arrêté Préfectoral			Institution de servitudes
T1	SNCF	Ligne SNCF Livron - Gap (Livron - Aspres-sur-Buech)	Décret			DUP
TMD	GRT Gaz Région Rhône Méditerranée	Servitudes d'Effets autour de la canalisation GrtGAZ ÉRIDAN de St-Martin-de-Crau à Saint-Avit.	Arrêté Interpréfectoral	2015267-0001	24-09-2015	Institution de servitudes